



DE ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIÈMES 25, Rue des Brévins

BUREAUX — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 3, rue Bayard, 5)

..Ah... L'oise !...

— Père Machut... vous pouvez nous passer... Le vieux batelier, debout sur la berge basse, où la vase craquelle de chaleur, regarde les prêtres... — Alors, allons-y !... Ils s'approchent alors de la vieille barque couleur de temps, autour de laquelle claquent les libellules, et montent sur l'arrière qui pique déjà dans l'eau sous le poids d'un moellon formidable.

LA JOURNÉE

La fête du 29 juin invite à prier les âmes fondatrices de l'Église et rappelle le souvenir de nombreux anniversaires pleins de leçons réconfortantes. C'est à une majorité de 16 voix seulement que M. Combes a obtenu le rejet « en bloc » des demandes d'autorisation des 31 Congrégations de femmes.

quarante villes et villages, et donne au monde vingt-six saints, tous inscrits en belle place au catalogue officiel de l'Église. Et quand son œuvre est finie, Maximin, humble héros que le peuple appelle Mestrin, comme les enfants disent : « Maman », se fait coucher dans une barque, va mourir au fond d'une grotte, sur l'autre rive, face à son œuvre, s'éplissant les yeux, lui, fils de la frontière, de l'espoir des moissons d'âmes qui germeront demain au cœur même de ce qui sera un jour « la France ».

regardent d'un œil quelconque ces vieilles pierres moussues, quites, pèries de souvenir... donnent du talon sur ce sol que foula Jeanne d'Arc, puis ils lancent des cailloux dans l'eau... Enfin, ils s'en vont, troupeau distraité, dans le paysage qui semble, attentif, considérer la nouvelle race d'aujourd'hui, et se demander ce que sera « demain ».

A 16 VOIX !

Il n'est pas de coup de force plus dégradant qu'un coup de force exécuté contre des femmes. Et pourtant ce coup de force, inconnu jusqu'à ce jour en France, ce coup de force devant lequel recula Jules Ferry lors des décrets de 1882, ce coup de force dont Waldeck-Rousseau jura d'épargner le honteux spectacle au pays, ce coup de force qui condamne 31 Congrégations sans les entendre, et jeté à la misère des milliers de femmes, ce coup de force est chose faite depuis hier.

LE MINISTÈRE CLÉMENTEAU

M. Combes l'a, en dormant, échappé belle. Les chefs de sa majorité avaient tout récemment, conspiré sa mort politique, et si le complot a échoué, c'est que le fidèle Jaurès a dénoncé les traites. Quels étaient-ils ? Mais les chefs eux-mêmes des trois groupes radicaux-socialistes, radicaux et Union démocratique. Le nouveau ministère fut composé. Le président du Conseil, ministre sans portefeuille, était M. Clémenteau. M. Buisson allait à l'Instruction publique, M. Maujan à la Guerre, et M. Etienne aux Affaires étrangères.

Grande séance ce soir, au Sénat, où se discute le projet de loi soulevant au pied, dans les questions de construction d'écoles, toutes les libertés municipales. M. Waldeck-Rousseau fait une critique très vive de la politique de M. Combes, et déclare que la procédure suivie par la Chambre dans l'examen des demandes d'autorisation, était absolument contraire à l'esprit de la loi de 1901.

— Père Machut, mettez-vous bien au pied de la croix de Mickey. S'agit pas de nous faire éclater le bulbe sous un kilomètre de soleil... Ayez pas peur !... Le batelier lâche alors les rames et pique sa perche dans les bas-fonds du fleuve. La barque entre bientôt sur les roseaux qui clapotent ; l'un après l'autre, chaque rame se casse dans les hautes herbes de la berge, et prime jusqu'à la fameuse croix qui domine la Loire.

— Heint ? fait-il en se dressant tout à coup, on dirait qu'on chante... Tous écoutent... En effet, on chante... d'abord dans un lointain confus, puis on saisit quelques mots... reviennent sans cesse, comme une scie de route... et enfin les phrases arrivent distinctement... Lisette avait quinze ans... De grands yeux éclatants... — Qu'est-ce cela ? interroge un curé en se soulevant sur son coude.

ROME

L'Observateur Romano d'hier soir déclare que le texte intégral du Livre jaune confirme l'impression produite par le résumé télégraphique. Il ajoute deux remarques principales : 1° Le petit nombre et la nature des documents produits font que le recueil est incomplet et aussi peu satisfaisant que possible.

— Ce n'est pas sans émotion que la région pyrénéenne et ses représentants apprendront que le ministère complote la suppression des grands pèlerinages à Lourdes. Les Anglais ont subi un grave échec dans le Somaliland. 39 officiers anglais ont été tués, 3 000 soldats indigènes ont été faits prisonniers.

— Mais il faut se hâter... car la Loire devient à son tour un éboulement de soleil. Les quatre savants, rouges comme des tomates, la saur au nez, descendant, derrière la croix, un petit talus en contrebas, et s'allongent avec délices dans les fourrés frais, formés par les hautes herbes et quelques arbres. Un curé tire une vieille pipe héroïque en mesurier, et au bout de quelques instants, des volutes mauves montent biatement en spirales « écumé » le bleu du ciel.

Après les deux longues heures de orémone d'hier, lorsqu'il se retire dans ses appartements, il éprouva une lassitude bien naturelle, mais aujourd'hui disparue après une bonne nuit de repos. B. Simon.

Pèlerinages de Lourdes

Nous recevons d'une source telle que nous ne pouvons en négliger les indications l'avis qu'au ministère on se préoccupe d'empêcher les grands pèlerinages d'août-septembre à Lourdes. Après les promesses faites aux représentants de la Haute-Garonne, la nouvelle a de quoi nous surprendre. Elle est sérieuse, cependant, et notre devoir est de la leur signaler. Leur appartient de faire le nécessaire pour que la menace ne se réalise pas.

— L'Allemagne, l'Autriche, la Russie et la Bulgarie ont reconnu le nouveau roi de Serbie. Le jour de Danemark, au contraire, a pris le deuil. Action libérale populaire. Conférences. L'Action libérale populaire organise pour le dimanche 30 juin les conférences suivantes : à Clermont-Ferrand : MM. de Chamillard, sénateur ; X. Balle, de Castelnau et Dandé, députés.

— Les petits coucs se tendent... les pieds se haussent, pendant que l'insulteur montre le nez à Napoléon... Vous voyez... c'est Napoléon III... il a dérivé une croix par une vieille habitude... à supprimer décor, mais... car la croix ne signifie rien... Qui a soif... qui veut du coco... — Moll... moi !

LES PROCESSIONS DE DUNKERQUE (De notre correspondant particulier) Dunkerque, 27 juin. Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, le préfet du Nord vient d'interdire les processions des paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Martin. L'interdiction est considérable et les moines se couvrent d'effluves émanant tant des catholiques que des socialistes.

LES BONS DU TRÉSOR

M. Rouvier a besoin d'argent : l'élevation du taux de l'intérêt des bons du Trésor le prouve, dit-on. Notre conclusion est évidente du reste, est confirmée par le fait politique suivant : M. Rouvier, ministre des Finances, a fait connaître à M. Gauthier (de Clagny), qu'il n'acceptait pas la question que le député de Versailles voulait lui poser sur l'élevation du taux de l'intérêt des Bons du Trésor.

INFORMATIONS DU SOIR

LE DISCOURS DE M. WALDECK-ROUSSEAU Le discours que vient de prononcer l'ancien président du Conseil produit une grosse émotion dans les couloirs. Les membres de l'extrême-gauche le commentent vivement et blâment sévèrement M. Waldeck-Rousseau. M. Clémenteau déclare que la déclaration n'aura aucun résultat maintenant, mais qu'elle aurait eu d'autres conséquences si elle était produite, il y a quelques mois. Enfin il prétend que la majorité ne sera pas divisée.

LE PROJET DE LOI DE SÉCULARISATION La Commission des Congrégations s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Clémenteau. Celui-ci a rendu compte de sa démarche d'hier auprès du président du Conseil. Il nous en croyons les bruits de couloir, la réception de la délégation sénatoriale a été assez froide. Quand M. Clémenteau est annoncé à M. Combes qui était porteur d'un nouveau texte, le président déclara sans ambages qu'il ne voulait rien entendre.

LE DROIT DE L'OFFICIER est d'ailleurs rétrograde et non moins absolu. Mais le fait de la mise à la retraite n'est pas pur et simple. La décision du président de la République était agitée de motifs qui, s'ils avaient été établis, entailleraient gravement l'honneur de l'officier et le rendaient passible des peines les plus sévères.

LES PROCESSIONS DE DUNKERQUE (De notre correspondant particulier) Dunkerque, 27 juin. Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, le préfet du Nord vient d'interdire les processions des paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Martin. L'interdiction est considérable et les moines se couvrent d'effluves émanant tant des catholiques que des socialistes.

LE PROJET DE SÉCULARISATION On estime dans les couloirs que le projet de sécularisation ne sera pas discuté pendant cette session. M. Combes, devant l'hostilité de la majorité, et croyant que le Sénat ne votera ni le projet, s'est retiré, et le contre-projet Clémenteau, aurait demandé lui-même à M. Clémenteau de surseoir à la discussion dans la Commission.

LE CONSEIL D'ÉTAT Le pouvoir du colonel Ledochowski Le Conseil d'Etat vient de rendre, sur un recours pour excès de pouvoir, une décision dont on peut tirer un enseignement précieux. On se souvient peut-être qu'à la fin de l'année 1901, le colonel Ledochowski, commandant un régiment de cuirassiers, fut mis à la retraite d'office par un décret du président de la République, sur la proposition du ministre de la Guerre.

MISE EN NON ACTIVITÉ DU LIEUTENANT PORTIER Notre correspondant particulier de Nantes nous télégraphie : Les exécutions continuent. Après le capitaine rapporteur Janis, le lieutenant Portier. Par décision du ministre de la Guerre cet officier est mis en non activité par retrait d'emploi. C'est de lui-même que nous tenons la nouvelle. Il ne paraît pas d'ailleurs autrement

LES PROCESSIONS DE DUNKERQUE (De notre correspondant particulier) Dunkerque, 27 juin. Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, le préfet du Nord vient d'interdire les processions des paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Martin. L'interdiction est considérable et les moines se couvrent d'effluves émanant tant des catholiques que des socialistes.

EXPULSIONS A CHEATEAUX

Les Rédemptoristes ont été expulsés ce matin. Dix hier soir, des barreaux avaient été établis, malgré cela, une centaine d'écroues ont pu passer par-dessus les murs. L'expulsion a été opérée malgré une résistance acharnée. Une compagnie d'infanterie, 6 gendarmes, 3 commissaires de police, nombreux agents avaient été mobilisés.

DÉSTABILISATION ANGLAISE

On télégraphie de Djibouti : Le Mullah de Somaliland a détruit 5 postes entre Boro et Bobote. 39 officiers anglais ont été faits prisonniers. 2 000 soldats indigènes ont été faits prisonniers.

CONDAMNATIONS INJUSTIFIÉES

Aujourd'hui, le tribunal correctionnel de Dunkerque a rendu son jugement sur l'affaire du policier Besot, exécuté le 19 avril de la chapelle des Pères Rédemptoristes et malmené par les bateliers. M. Alphonsse Hauw, 28 ans, employé de commerce a été condamné à huit jours de prison. M. Daniel Flagolle, 30 ans, à 50 francs d'amende, et Charles Fonchoel, rentier, 51 ans, a été renvoyé des fins de la plainte.

LES DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ

Aujourd'hui comparait devant le 11<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, en vertu de la loi sur les agrégés déistes, MM. Jamme, Sudman, Arnaud, Lenoire, Freix, arrêtés hier matin et poursuivis pour avoir brisé les grilles chez les Rédemptoristes du boulevard Ménilmontant. M. Godefroy s'est présenté pour les représenter. Conformément à la loi, il a demandé la remise de l'affaire. Le président a renvoyé les débats à mardi, mais il a refusé la mise en liberté provisoire des inculpés.